

## Communiqué de presse

## Manifestations du 16 mars à Paris : un premier bilan et des demandes

Suite aux importantes dégradations commises le samedi 16 mars à Paris, en particulier dans le secteur des Champs-Elysées, la CCI Paris Ile-de-France a mobilisé plusieurs élus et collaborateurs le dimanche 17 mars afin d'établir un premier recensement des dégâts commis sur les Champs-Elysées et les rues adjacentes.

Les premiers constats sont les suivants :

- 91 commerces ont été impactés par les manifestations, dont 80 % assez lourdement touchés (casse, vols, incendies...). Au moins 3 kiosques à journaux ont été quasiment détruits. Les employeurs et leurs salariés rencontrés sont traumatisés par la répétition et l'intensité des violences;
- Sur les Champs-Elysées, la très grande majorité des commerces (ainsi d'ailleurs que les entrées d'immeuble dès lors qu'elles sont vitrées), des cafés-restaurants et d'une part importante des kiosques, ont été atteints. Il s'agit de façon très majoritaire d'enseignes nationales et internationales (85 à 90% des commerces). Tous les secteurs d'activité ont été touchés : restauration, hôtellerie, équipement de la personne, équipement sport et mode, bijouterie-joaillerie-horlogerie, téléphonie et technologie, parfumerie-cosmétique et optique, boulangerie-pâtisserie et généralistes, banques...

Au-delà d'un bilan très lourd, les rencontres avec les responsables ont mis en évidence une très vive exaspération au regard de l'importance des exactions, des dégâts et des coûts qu'ils vont générer tant sur le plan du chiffre d'affaires que de la situation des salariés. Ce samedi de manifestations est estimé comme celui de trop.

Dans ce contexte très difficile pour le commerce parisien, la CCI Paris Ile-de-France sollicite de la part des pouvoirs publics des mesures fortes permettant aux entreprises de pouvoir exercer leurs activités dans des conditions sereines. Parmi celles-ci, un véritable plan d'urgence pour le commerce parisien s'avère nécessaire, à l'instar de celui proposé par l'Etat pour les commerces des métropoles de province. Son Président, Didier Kling, et les élus consulaires parisiens se tiennent à la disposition des représentants de l'Etat afin de contribuer aux solutions à apporter.

La CCI Paris Ile-de-France poursuivra par ailleurs ses actions de soutien en faveur de ses ressortissants victimes depuis plus de quatre mois des manifestations. Cela se manifeste déjà par l'accompagnement des entreprises dans leurs démarches auprès des assureurs et des services de l'Etat (exonérations ou reports de charges fiscales et sociales, chômage technique...), et en participant à tous les dispositifs permettant d'améliorer leur situation, comme la mise en place de fonds d'indemnisation ou de la campagne « J'aime mon commerce parisien, le commerce c'est la vie ».